

# CONCERTS, BALS, SPECTACLES, SEANCES DANSANTES

Concert et spectacles de variété, concerts de musique symphonique, folklorique et traditionnelle, comédies musicales, spectacles musicaux, spectacles d'humour, bals, repas dansant

Tarifs spéciaux adhérents FFBA

Catégorie I

## FORFAIT payable d'avance

(Budget dépenses jusqu'à 5 000€ et prix d'accès jusqu'à 20€)

S/Catégorie 11

### 1. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE LIVE (Vivante)

Prix du repas dansant, boissons :		Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue, concert et autres	MONTANT DU BUDGET DES DÉPENSES TTC*											
			JUSQU'À 1 000 €		JUSQU'À 1 500 €		JUSQU'À 2 000 €		JUSQU'À 3 000 €		JUSQU'À 4 000 €		JUSQU'À 5 000 €	
Comprises	Non comprises		Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%
15,00 €	12,50 €	Séances sans recettes	75,04	45	118,32	71	172,05	103	286,75	172	430,14	258	572,07	343
22,00 €	18,33 €	jusqu'à 6 €	118,32	71	181,14	109	259,45	156	438,09	263	582,66	350	728,32	437
30,00 €	25,00 €	jusqu'à 12 €	186,61	112	277,66	167	355,04	213	517,75	311	647,18	388	776,61	466
40,00 €	33,33 €	jusqu'à 20 €	281,59	169	395,98	238	473,36	284	649,16	389	779,00	467	895,86	538

### 2. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE ENREGISTRÉE (Compris les droits SPRE)

Prix du repas dansant, boissons :		Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue, concert et autres	MONTANT DU BUDGET DES DÉPENSES TTC*											
			JUSQU'À 1 000 €		JUSQU'À 1 500 €		JUSQU'À 2 000 €		JUSQU'À 3 000 €		JUSQU'À 4 000 €		JUSQU'À 5 000 €	
Comprises	Non comprises		Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%
15,00 €	12,50 €	Séances sans recettes	156,89	94	247,45	148	359,79	216	599,61	360	899,43	540	1 196,20	718
22,00 €	18,33 €	jusqu'à 6 €	247,45	148	378,79	227	542,48	325	916,04	550	1 218,34	731	1 522,95	914
30,00 €	25,00 €	jusqu'à 12 €	390,20	234	580,57	348	742,38	445	1 082,61	650	1 353,30	812	1 623,93	974
40,00 €	33,33 €	jusqu'à 20 €	588,80	353	627,58	497	989,82	594	1 357,43	814	1 628,89	977	1 873,21	1 124

\* Budget des dépenses :

Sera pris en compte : les dépenses artistiques (cachets et charges), les frais techniques (sono, éclairage, décors, décors, loc. instruments, salle, chapiteaux, gradins), les frais de publicité et communication (affiches, tracts, ..)

## Facturation au pourcentage

Budget dépenses supérieur à 5 000€ ou accès supérieur à 20€

S/Catégorie 12

### 1. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE LIVE (Vivante)

#### Taux normal

Taux applicable sur recettes	HT	TTC	Bases		Tarif réduit FFBA -40%
	11,00%	12,22%	S/entrées	S/annexes	
Applicable sur			100%	50%	7,33%

### 2. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE ENREGISTRÉE (SPRE compris)

Taux applicable sur recettes	HT	TTC	Bases		Tarif réduit FFBA -40%
	22,69%	26,09%	S/entrées	S/annexes	
Applicable sur			100%	50%	15,65%



La saisie sur Internet ([www.benevolat.org](http://www.benevolat.org)) ou sur l'application mobile "Foxasso" est simplifiée, nous vous conseillons vivement d'y recourir.

Tarif réduit FFBA = -40% sous conditions de déclaration préalable et dématérialisée

**Tarifs et taux FFBA à prendre en compte sur fond vert (Les tarifs sont exprimés en TTC)**

# SPECTACLES À PLURALITÉ DE GENRE ARTISTIQUE

Ballets, spectacles chorégraphiques, de cirque traditionnel ou contemporain, d'illusion, de prestidigitation, à caractère historique, corsos, cavalcades, prestations de mode, sons et lumières, feux d'artifice synchronisés avec musique

Tarifs spéciaux adhérents FFBA

Catégorie II

## FORFAIT payable d'avance

Budget dépenses jusqu'à 5 000€ et prix d'accès jusqu'à 20€

S-Catégorie 21

### 1. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE LIVE

Prix du repas dansant, boissons :		Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue, concert et autres	MONTANT DU BUDGET DES DÉPENSES TTC*											
			JUSQU'À 1 000 €		JUSQU'À 1 500 €		JUSQU'À 2 000 €		JUSQU'À 3 000 €		JUSQU'À 4 000 €		JUSQU'À 5 000 €	
Comprises	Non comprises		Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%
15,00 €	12,50 €	Séances sans recettes	75,04	45	95,04	57	128,27	77	179,59	108	238,82	143	298,54	179
22,00 €	18,33 €	jusqu'à 6 €	95,04	57	114,02	68	148,21	89	214,91	129	279,39	168	363,21	218
30,00 €	25,00 €	jusqu'à 12 €	133,04	80	159,61	96	191,57	115	249,02	149	323,70	194	420,80	252
40,00 €	33,33 €	jusqu'à 20 €	186,21	112	223,46	134	268,18	161	321,79	193	386,14	232	463,38	278

### 2. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE ENREGISTRÉE (Compris les droits SPRE)

Prix du repas dansant, boissons :		Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue, concert et autres	MONTANT DU BUDGET DES DÉPENSES TTC*											
			JUSQU'À 1 000 €		JUSQU'À 1 500 €		JUSQU'À 2 000 €		JUSQU'À 3 000 €		JUSQU'À 4 000 €		JUSQU'À 5 000 €	
Comprises	Non comprises		Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%
15,00 €	12,50 €	Séances sans recettes	156,89	94	198,71	119	268,21	161	375,54	225	499,39	300	624,27	375
22,00 €	18,33 €	jusqu'à 6 €	198,71	119	238,43	143	309,93	186	449,41	270	584,23	351	759,48	456
30,00 €	25,00 €	jusqu'à 12 €	278,14	167	333,79	200	400,55	240	520,70	312	676,88	406	879,89	528
40,00 €	33,33 €	jusqu'à 20 €	389,20	234	367,04	280	560,73	336	672,89	404	807,46	484	968,93	581

\* Budget des dépenses :

Sera pris en compte : les dépenses artistiques (cachets et charges), les frais techniques (sono, éclairage, décors, décors, loc. instruments, salle, chapiteaux, gradins), les frais de publicité et communication (affiches, tracts, ..)

## Facturation au pourcentage

Budget dépenses supérieur à 5 000€ ou accès supérieur à 20€

S/Catégorie 22

### 1. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE LIVE (Vivante)

#### Taux normal

Taux applicable sur recettes	HT	TTC	Bases		Tarif réduit FFBA -40%
	5,50%	6,11%	S/entrées	S/annexes	
Applicable sur			100%	50%	3,67%

### 2. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE ENREGISTRÉE (SPRE compris)

Taux applicable sur recettes	HT	TTC	Bases		Tarif réduit FFBA -40%
	11,05%	12,02%	S/entrées	S/annexes	
Applicable sur			100%	50%	7,83%



La saisie sur Internet ([www.benevolat.org](http://www.benevolat.org)) ou sur l'application mobile "Foxasso" est simplifiée, nous vous conseillons vivement d'y recourir.

Tarif réduit FFBA = -40% sous conditions de déclaration préalable et dématérialisée

**Tarifs et taux FFBA a prendre en compte sur fond vert (Les tarifs sont exprimés en TTC)**

# AUDIOVISUEL, SPECTACLES AVEC MUSIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

Projections audiovisuelles occasionnelles, corridas, novillas et courses landaises, feux d'artifice non synchronisés avec musique, musique de scène

Tarifs spéciaux adhérents FFBA

Catégorie III

## FORFAIT payable d'avance

Budget dépenses jusqu'à 5 000€ et prix d'accès jusqu'à 20€

S/Catégorie 31

### 1. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE LIVE

Prix du repas dansant, boissons :		Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue, concert et autres	MONTANT DU BUDGET DES DÉPENSES TTC*											
			JUSQU'À 1 000 €		JUSQU'À 1 500 €		JUSQU'À 2 000 €		JUSQU'À 3 000 €		JUSQU'À 4 000 €		JUSQU'À 5 000 €	
Comprises	Non comprises		Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%
15,00 €	12,50 €	Séances sans recettes	37,52	23	47,48	28	64,13	38	89,80	54	119,41	72	149,27	90
22,00 €	18,33 €	jusqu'à 6 €	47,48	28	57,02	34	74,11	44	107,46	64	139,68	84	181,61	109
30,00 €	25,00 €	jusqu'à 12 €	66,50	40	79,80	48	95,77	57	124,52	75	161,88	97	210,45	126
40,00 €	33,33 €	jusqu'à 20 €	93,13	56	111,73	67	134,11	80	160,89	97	193,07	116	231,70	139

### 2. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE ENREGISTRÉE (Compris les droits SPRE)

Prix du repas dansant, boissons :		Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue, concert et autres	MONTANT DU BUDGET DES DÉPENSES TTC*											
			JUSQU'À 1 000 €		JUSQU'À 1 500 €		JUSQU'À 2 000 €		JUSQU'À 3 000 €		JUSQU'À 4 000 €		JUSQU'À 5 000 €	
Comprises	Non comprises		Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	Normal	Tarif réduit FFBA -40%
15,00 €	12,50 €	Séances sans recettes	46,89	28	59,38	36	80,18	48	112,25	67	149,27	90	186,59	112
22,00 €	18,33 €	jusqu'à 6 €	59,38	36	71,27	43	92,64	56	134,34	81	174,63	105	227,00	136
30,00 €	25,00 €	jusqu'à 12 €	83,14	50	99,79	60	119,70	72	155,64	93	202,32	121	263,04	158
40,00 €	33,33 €	jusqu'à 20 €	116,41	70	139,66	84	167,59	101	201,13	121	241,36	145	289,63	174

\* Budget des dépenses :

Sera pris en compte : les dépenses artistiques (cachets et charges), les frais techniques (sono, éclairage, décors, décors, loc. instruments, salle, chapiteaux, gradins), les frais de publicité et communication (affiches, tracts, ..)

## Facturation a pourcentage

Budget dépenses supérieur à 5 000€ ou accès supérieur à 20€

S/Catégorie 32

### 1. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE LIVE (Vivante)

#### Taux normal

Taux applicable sur recettes	HT	TTC	Bases		Tarif réduit FFBA -40%
	2,50%	2,78%	S/entrées	S/annexes	
			100%	50%	1,67%
			Applicable sur		

### 2. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE ENREGISTRÉE (SPRE compris)

Taux applicable sur recettes	HT	TTC	Bases		Tarif réduit FFBA -40%
	5,16%	5,93%	S/entrées	S/annexes	
			100%	50%	3,55%
			Applicable sur		

La saisie sur Internet ([www.benevolat.org](http://www.benevolat.org)) ou sur l'application mobile "Foxasso" est simplifiée, nous vous conseillons vivement d'y recourir.



Tarif réduit FFBA = -40% sous conditions de déclaration préalable et dématérialisée

**Tarifs et taux FFBA a prendre en compte sur fond vert (Les tarifs sont exprimés en TTC)**

# MANIFESTATIONS AVEC MUSIQUE EN FOND SONORE

Brocantes, vide-greniers, marchés, sonorisations de rues, marches populaires, cérémonies diverses, cérémonies de vœux, conférences, réunions, congrès, Journées « portes ouvertes », stands, vernissages, expositions, kermesses, lotos, fêtes de rue, rencontres sportives, fonds sonores lors de repas,

**Tarifs spéciaux adhérents FFBA**

**Catégorie IV**

## 1. DROITS D'AUTEUR – MUSIQUE LIVE (Vivante)

EVENEMENT GRATUIT	Tarif normal	Tarif réduit FFBA -40%
	94,25	57
EVENEMENT PAYANT Capacité de l'enceinte ou à défaut Fréquentation (antérieur ou attendue)	Tarif normal	Tarif réduit FFBA -40%
Jusqu'à 3 000 spectateurs	128,50	77
Jusqu'à 10 000 spectateurs	193,61	116
Jusqu'à 50 000 spectateurs	308,38	185
Jusqu'à 100 000 spectateurs	513,95	308
Au-delà de 100 000, par tranche de 25 000	171,32	103

## 3. DROITS – MUSIQUE ENREGISTRÉE (SPRE comprise)

EVENEMENT GRATUIT	Tarif normal	Tarif réduit FFBA -40%
	157,66	95
EVENEMENT PAYANT Capacité de l'enceinte ou à défaut Fréquentation (antérieur ou attendue)	Tarif normal	Tarif réduit FFBA -40%
Jusqu'à 3 000 spectateurs	214,96	129
Jusqu'à 10 000 spectateurs	323,86	194
Jusqu'à 50 000 spectateurs	515,86	310
Jusqu'à 100 000 spectateurs	859,73	516
Au-delà de 100 000, par tranche de 25 000	286,59	172



Forfaits valables pour un prix de titre d'accès allant jusqu'à 20 €. Ils doivent faire l'objet d'une majoration proportionnelle pour les prix d'entrée supérieurs

La saisie sur Internet ([www.benevolat.org](http://www.benevolat.org)) ou sur l'application mobile "Foxasso" est simplifiée, nous vous conseillons vivement d'y recourir.

**Tarif réduit FFBA = -40% sous conditions de déclaration préalable et dématérialisée**

**Tarifs et taux FFBA a prendre en compte sur fond vert** (Les tarifs sont exprimés en TTC)

# COURS DE DANSE - GYMNASTIQUE - HIP-HOP

Cours de danse et stages de danse, cours de gymnastique, école de cirque, cours d'acrobatie, manège équestre, leçons d'équitation

Tarifs spéciaux adhérents FFBA

Catégorie V

## DROITS D'AUTEUR

Par élève

Cours de danse et gymnastique, divers	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	S/Catégorie 51
SACEM		1,50	
SPRE		1,00	
	4,17	2,50	

Hip-Hop	Normal	Tarif réduit FFBA -40%	S/Catégorie 52
SACEM		0,90	
SPRE		0,60	
(Encouragement pour Hip-Hop)	2,50	1,50	



La saisie sur Internet ([www.benevolat.org](http://www.benevolat.org)) ou sur l'application mobile "Foxasso" est simplifiée, nous vous conseillons vivement d'y recourir.

Tarif réduit FFBA = -40% sous conditions de déclaration préalable et dématérialisée

## Pourcentages et taux FFBA sur fond vert

## Demande d'Autorisation Gratuite Annuelle

### Catégorie VI

La FFBA est signataire avec la SACEM, d'un protocole d'accord, ouvert aux seuls adhérents du Bénévolat Associatif. Une manifestation par an offerte par l'association à ses membres donne lieu à une autorisation gratuite, sous certaines conditions. (24, 31 décembre et 14 juillet exclus)

#### Rappel des conditions nécessaires à l'exonération : (Salle ou extérieur)

- Organisée par l'association.
- L'entrée est réservée aux membres et à leur famille, sans dépasser 250 personnes.
- Ne faire aucune annonce ou publicité Presse à l'extérieur de l'association.
- L'entrée doit être gratuite, une participation aux frais inférieure à 30 € par personne est admise. (boisson comprise)
- Le cachet de l'orchestre (musiciens ou Disc-jockey) ne peut excéder 650 €.

#### Pour en bénéficier, vous devez :

**Faire la saisie sur Internet ([www.benevolat.org](http://www.benevolat.org)) ou sur l'application mobile "Foxasso".**